



**Fiche  
technique**

# MINPUR<sup>®</sup> SSP

## SBK-08 Poudre structurante appliquée à la spatule

### SBK-08 Poudre structurante appliquée à la spatule

#### Propriétés

##### Propriétés du produit

- ❶ À utiliser comme masse à talocher sur les sols en béton dur, escaliers, etc., ou comme béton projeté en poudre pour restaurer la peau de béton apparent (couche frittée).
- ❷ Peut être mélangé avec la poudre de béton projeté Be-dunkel et les pigments de couleur SBK-08 et convient pour une utilisation en tant que masse à talocher pour les structures et les joints de coffrage.
- ❸ À n'utiliser qu'en association avec SBK-08 Rep-hell et Be-dunkel et uniquement avec les imprégnations permanentes testées Neutec LT 425, Synfola P-IP 20 et Synfola P-IP Perl.

##### Stockage :

Stocker dans un endroit sec. Toujours garder le récipient bien fermé.

##### Durée de conservation :

12 mois jusqu'à la mise en œuvre et à compter de la date de livraison.

##### Élimination :

S'assurer que le produit ne pénètre pas dans les eaux usées ou les égouts. Respectez les prescriptions d'élimination générales de la Confédération, du canton ou de la commune.

#### Instructions d'utilisation / Traitement

##### Couche de fond (couche adhésive)

Le support doit être nettoyé et exempt de poussière, graisse et huile. La masse à talocher SSP crée une liaison solide entre le matériau supérieur et inférieur. Passer du M10 (eau mélangée) sur le support, passer 2 couches non diluées (apprêter) en cas de supports fortement absorbants. La mise en œuvre de la masse à talocher doit toujours être effectuée le même jour que l'application de la couche de fond.

##### Masse à talocher :

En fonction de la rigidité structurelle, bien mélanger 1 part de SPP avec 0,3 à 0,6 parties de **M10** (eau mélangée).

##### Traitement SPP par projection : (ne pas apprêter)

Pour le traitement avec un pulvérisateur à basse pression, bien mélanger 1 part de SPP avec 1 part de **M10** (eau mélangée).

##### Température de traitement :

8 °C – 30 °C,

##### Nettoyage des instruments de travail :

Le nettoyage est effectué avec de l'eau du robinet.

## Spécifications techniques

<b>Forme</b>
<b>Traitement</b>
<b>Couleur :</b>
<b>Emballage / Conditionnement :</b>
<b>Conservation</b>
<b>Prescriptions en matière de transport</b>

Poudre

« Contient du ciment Portland / ciment blanc »

En fonction de la rigidité structurelle, bien mélanger 1 part de SPP avec 0,3 à 0,6 parties de M10 (eau mélangée).

Blanchâtre

Seau ovale de 15 kg

Toujours garder le récipient bien fermé et le stocker dans un endroit sec.

Produit non dangereux au sens des prescriptions connues en matière de transport

## Indications de danger

« Contient du ciment Portland / ciment blanc »

H315 Provoque des irritations cutanées.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

P261 Éviter de respirer les poussières.

P280 Porter des gants de protection / une protection oculaire.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Rincer soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si possible. Continuer de rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON/un médecin.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans une position lui permettant de respirer confortablement.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder les récipients fermés hermétiquement.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux prescriptions locales / régionales / nationales / internationales en matière d'élimination.

Nos informations correspondent en toute bonne foi à nos connaissances et expériences actuelles. Toutefois, nous les communiquons sans engagement. Les modifications apportées dans le cadre du progrès technique et du développement opérationnel restent réservées. Nos déclarations décrivent uniquement les caractéristiques de nos produits et services et ne constituent aucune garantie. Le client n'est pas exempté d'une vérification minutieuse des fonctions et possibilités d'application des produits. Le contrôle de l'adéquation des produits décrits relève exclusivement de la responsabilité du client et doit être effectué par du personnel qualifié. Ceci s'applique également à la préservation des droits de protection de tiers.

Version : Janvier 2018

La présente fiche de données devient caduque lors de la parution d'une nouvelle édition.

